

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/10/2023

MAIRIE 18 Avenue de la Gare 54290 BAYON Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr www.mairie-bayon.fr L'an deux mille vingt-trois, le onze octobre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents: Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. DECLERCQ Ludovic, Mme COINTEAUX Chantal.

Etai(ent) excusé(s): Mme FRANCOIS Vanessa

Etai(ent) absent(s): Mme LURION Eve-Hélène, M. ROUY Christophe

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme RAUMEL Karine

Demande de subvention aménagement Avenue de la Gare Délibération n°2023 - 55

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16 Présents : 13 Absents : 2

Excusés: 1

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation 06/10/2023

Date d'affichage 13/10/2023

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

13/10/2023

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Plan de financement Aménagement Avenue de la Gare

		Dépenses			Recettes
		нт	TVA	TTC	
Création de fosses d'arbres		15 287,90 €	3 057,58 €	18 345,48 €	
Fourniture et plantation de végétaux		8 624,36 €	1 724,87 €	10 349,23 €	
Subventions calculées sur le HT					
Fonds Vert	40%				9 564,90 €
FCTVA (arrondi à 16%)					4 591,15 €
Fonds propres de la commune					9 756,21 €
Total		23 912,26 €	4 782,45 €	28 694,71 €	23 912,26 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à faire les demandes de subvention, ACCEPTE le plan de financement, AUTORISE le Maire à lancer l'opération.

Les sommes à engager ci-dessus sont inscrites au budget primitif 2023.

Signature du secrétaire de séance :

allie

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifie conforme Fait à Bayon,

Le Maire